

**Aménager la distance : le service de plume de Louis de Cormis,
seigneur de Beaurecueil
par**

Anne-Sophie Fournier-Plamondon

Le 22 juin 1637, dans une lettre adressée au cardinal de La Valette, Antoine Godeau (1605–1672) écrit ceci :

J'ay appris de mons[ieur] Arnault que vous me faisiez l'honneur de vous souvenir de moy, et d'en parler avec ces tesmoignages ordinaires d'affection, que vous m'avez fait paroistre en tant de rencontres, ce m'est un puissant sujet de me consoler en quittant la France [...] (Godeau « Lettre au cardinal de La Valette » 190).

En juin 1636, Godeau, prêtre depuis à peine un mois, est nommé à la tête de l'évêché de Grasse par le cardinal de Richelieu, son protecteur. Lui qui était auteur depuis une dizaine d'années et dont l'esprit avait été remarqué par la marquise de Rambouillet, chez qui on le surnommait le « Nain de la Princesse Julie », vit alors une transformation de sa position sociale. Homme de lettres et homme du monde, il devient homme de Dieu. Ancré dans les milieux parisiens, il s'apprête à quitter la capitale pour aller prendre possession de son évêché et résider à la frontière méridionale du royaume de France, en Provence.

La date de son départ de Paris demeure inconnue ; une missive du 31 août 1637 témoigne de sa présence à Marseille (Godeau *Lettres* 31–35). Pour autant, il existe une trace très complète de l'entrée de Godeau dans son diocèse : une lettre du 1^{er} octobre 1637 relate la fin de son voyage dans le Midi et son arrivée dans la ville de Grasse. L'auteur est Louis de Cormis, marquis de Brégançon, seigneur de Beaurecueil (1611–1699). Ce dernier est présent et mis en scène dans certains endroits de la lettre, mais celle-ci est entièrement consacrée au nouvel évêque de Grasse. On peut diviser le contenu du texte en trois parties distinctes. D'abord, Beaurecueil revient sur ce qu'il a déjà écrit, soit à Mlle Paulet, soit à Claude de Chaudebonne¹. C'est l'occasion de répéter des faits remarquables accomplis par

¹ Beaurecueil est l'époux de Marie Cadenet de Lamanon, issue elle aussi d'une noble famille provençale et nièce par sa mère de Claude d'Urre du Puy-Saint-Martin seigneur de Chaudebonne (?-1644). Selon Tallemant des Réaux, Chaudebonne serait proche de Vincent Voiture, qu'il aurait introduit chez la marquise de Rambouillet ; il est également au service de Gaston d'Orléans. Dans une lettre de Chapelain du 18 juin 1638, on voit que Chaudebonne a des intérêts pour les affaires de Godeau, puisqu'il fait partie d'un petit cercle qui le conseille : « Nous avons consulté meurement en sa présence [Catherine

Godeau ou le bon accueil qu'il a reçu auparavant. Par la suite, la majeure partie de la lettre est consacrée à décrire le voyage du nouvel évêque et à faire la narration de ses actions. La présence des dates et des jours de la semaine montre que l'auteur se livre à un exercice méthodique, afin de transmettre avec précision les déplacements du prélat aux destinataires. Enfin, une dernière partie est consacrée à la description du pays où va vivre Godeau. C'est l'occasion pour Beaurecueil de porter un jugement tant sur la géographie physique qu'humaine. Il s'agit entre autres d'une action de localisation, de l'aménagement d'une distance entre l'individu et le centre — politique, géographique ou social — par l'écriture. Dans le cadre de cet article, il sera question de la façon dont une figure éminemment publique, un évêque, négocie ses rapports avec le centre, par la voix d'une tierce personne. Que produit la prise de plume de Beaurecueil sur l'éloignement de Godeau ? Que fait le scripteur dans cette lettre : travaille-t-il pour Godeau ou pour lui-même ? L'étude de cette lettre offre une voie d'accès tant pour appréhender la manière dont le prélat envisage la distance qui le sépare de son milieu d'origine, que pour examiner les rapports de sociabilité dans les cercles littéraires.

I. Une relation de voyage

Issu d'une ancienne famille de la noblesse provençale, Beaurecueil est avocat au Parlement de Provence depuis le 15 juin 1635². Il n'y a pas de documents qui indiquent si Godeau et lui ont cheminé ensemble depuis Paris — Beaurecueil ayant parfois affaire dans la capitale et côtoyant certains milieux dans lesquels le nouvel évêque de Grasse est bien inséré — ou s'ils se sont rejoints plus tard. Du parlementaire provençal, il reste peu de traces. Le *Dictionnaire de biographie française* de Clésinger et Dal-lières lui attribue une *Histoire generale des maisons nobles de Provence*

de Rambouillet], Mlle sa fille, Mr de Chaudebonne, Mr Conrart et moy y estant, s'il estoit à propos que vous vous laissassiez nommé pour cette espèce de député à la Cour dont vous nous parlés [...]» (Chapelain 253). Chapelain et Conrart sont les deux personnes de confiance de Godeau, à qui il confie ses affaires ; Julie d'Angennes est également, avec sa mère, consultée, mais moins qu'Angélique Paulet ; toutefois, il s'agit de la seule trace que j'ai de l'action de Chaudebonne comme conseiller auprès de Godeau.

² Il sera président à mortier du Parlement de Provence entre 1650 et 1658 et conseiller d'État en mars 1655. Opposé au pouvoir royal en 1658, sa charge sera confisquée. Sur sa participation aux troubles en Provence, voir les mémoires de Charles de Grimaldi édités par Monique Cubells (58 ; 65 ; 76 ; 80 ; 94 ; 123 et 136).

en collaboration avec Pierre Hozier (Clésinger et Dallièrre 662)³ et il serait également l'auteur d'une *Table des familles et personnages illustres de Provence*. On retrouve aussi au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Nationale des documents de l'année 1650, encore liés aux affaires provençales⁴. La lettre du 1^{er} octobre 1637 est adressée à Angélique Paulet. Fréquentant les cercles de Madame de Clermont et de la marquise de Rambouillet, elle joue un rôle non négligeable dans la publication des écrits et des actions de Godeau⁵.

Selon la lettre, Paulet aurait commandé à Beaurecueil de lui faire part du voyage de Godeau jusqu'à son évêché⁶. Le but avoué de l'auteur est donc de rendre compte de l'arrivée du nouvel évêque de Grasse en Provence et de son installation dans son diocèse. Plus loin, il souligne l'existence d'autres lettres — au moins une de sa main et probablement une de Godeau⁷ — écrites auparavant. Il consacre quelques lignes à rappeler à Paulet ce que son dernier message contenait, ce qui met en lumière le rôle de Beaurecueil comme rapporteur des actions et du voyage de Godeau. Si Angélique Paulet est clairement identifiée comme destinataire de la lettre, il importe de prendre en compte qu'elle a été copiée dans

³ L'ouvrage en question est un amalgame entre imprimé et manuscrit. Attribué à Pierre Hozier, conseiller du roi en ses conseils, généalogiste de sa majesté et juge général des armes et blasons de France, ainsi qu'à son fils, Charles Hozier, il a été imprimé à Aix chez Charles David. La date de 1666 a été ajoutée à la main. L'avertissement est de la main de Charles Hozier, qui présente le projet de son père. À la fin, autour du cul-de-lampe, la page est couverte de notes manuscrites. Il y est écrit que le président de Cormis s'est chargé de le faire imprimer. On retrouve également une brochure de sept pages, publiée en 1666, contenant le même avertissement au lecteur que dans le volume, avec les tables des familles nobles de Provence, mais sans indications ou notes marginales.

⁴ Clairambault 426, minutes diplomatiques mars-avril 1650.

⁵ Voir la lettre de Chapelain du 29 septembre 1639 : Chapelain assure Godeau que seulement Conrart, Paulet et lui-même auront une copie d'une de ses lettres afin de la faire voir au plus grand nombre de personne (Chapelain 501–502).

⁶ « Il est temps que j'obéisse au commandement que vous m'avez fait de vous envoyer la relation du voyage de Monsieur de Grasse, et de son entrée en son Évêché ; [...] » (Beaurecueil « Lettre à Angélique Paulet du 1^{er} octobre 1637 » 1069).

⁷ Beaurecueil parle du « même jour que nous écrivîmes nos lettres, que vous receûtes par le dernier Courrier [...] ». (Beaurecueil « Lettre à Angélique Paulet du 1^{er} octobre 1637 » 1070). Cela permet de croire d'une part, que Godeau aussi tient son réseau informé de son voyage et, d'autre part, qu'il ne s'agit pas de la première lettre de Beaurecueil à Angélique Paulet pour lui parler du trajet de Godeau en Provence. Je n'ai toutefois pas trouvé de traces de ces autres lettres.

les recueils Conrart⁸. Selon Nicolas Schapira, ils forment un corpus destinés à satisfaire l'appétit textuel de leur créateur et celui de ses amis. Instruments d'action pour des opérations de publication, les manuscrits de Valentin Conrart ont pour fonction de conserver et de diffuser ; ils ont été utiles à la circulation des écrits de ses contemporains (Schapira *Un professionnel des lettres* 428). La présence de la lettre de Beaurecueil dans les recueils Conrart livre des indices sur ses lecteurs potentiels, qui dépassent largement la destinataire officielle. De plus, il ne faut pas négliger l'importance d'une probable publication orale d'une partie ou de la totalité de la lettre par Paulet⁹, que ce soit chez Mme de Clermont ou chez la marquise de Rambouillet, deux cercles dans lesquels elle est bien intégrée et où évolue le nouveau prélat.

S'il s'agit d'une commande, tel qu'énoncé dans les premières lignes, cette lettre est également une relation de voyage, pour reprendre les mots de Beaurecueil. Ce type d'écrits connaît une grande popularité au XVII^e siècle ; selon le dictionnaire de Richelet, il y aurait plus de 1100 relations de voyage publiées en français au cours du siècle¹⁰. La relation a pour sujet un voyage à l'étranger ou dans des régions françaises lointaines, avec des observations sur les pratiques et les croyances ; elle contient à la fois la narration du voyage et la description de ce qui est vu et entendu. Sous la plume de Beaurecueil, on découvre une Provence plutôt convenue. Ce dernier situe Godeau dans un lieu rempli d'antithèses, où l'effroi et le charme s'entremêlent :

je vous diray que ce Paÿs est le plus incommode, le plus
beau du monde ; le plus agréable, et le plus insupportable ;
on n'y peut faire deux pas sans trouver un rocher d'un côté,
et un myrthe de l'autre, une pierre et un oranger, une des-

⁸ Dès 1624, Valentin Conrart, un cousin d'Antoine Godeau, a commencé à collecter et à copier des écrits de ses contemporains. Ces recueils manuscrits sont composés de 50 volumes de format *in-folio* et *in-quarto*. Des écrits divers y sont consignés, parfois sans indication de titre ou d'auteur, mais la copie est soignée et le document est destiné à être montré. On y trouve des lettres autographes et des copies de lettres sur les milieux littéraires au XVII^e siècle, mais aussi des textes sur l'histoire du protestantisme et l'histoire politique du XVII^e siècle (Schapira *Un professionnel des lettres*).

⁹ Sur la lecture à haute voix, voir Roger Chartier, « Loisir et sociabilité : lire à haute voix dans l'Europe moderne », dans *Littératures classiques*, n°12 (janvier 1990), p.127-147.

¹⁰ « Rélation : Livre de voiage qui raconte les particularitez les plus remarquables d'un païs, les mœurs, et les coutumes de ses habitans avec l'histoire naturelle et géographique de la contrée [Il y a plus d'onze cens volumes de rélations, dont la plupart sont assez mal écrites en notre langue [...]] » (Richelet 287).

cente ou une montée, un grenadier. Les forêts sont de myrthes, et d'une sorte d'arbre plus beau que le laurier, qui porte un fruit plus beau que la Fraise ; et cependant il n'y a rien de si laid. De la Galerie de la maison Épiscopale, la veuë vole d'un côté sur cent mille orangers et citronniers, et se va noyer à quatre lieuës de France dans la mer, dont on voit 30 lieuës d'étenduë ; et est choquée de l'autre à cent pas de la ville par un rocher inaccessible, qui n'a que des brouïllas au sommet (Beaurecueil « Lettre du 1^{er} octobre 1637 » 1075).

Des arbres fruitiers et des rochers infertiles, la mer et un horizon hérissé de montagnes infranchissables. L'évêque de Grasse est décrit dans un environnement peuplé de *topoi* sur la Provence, que lui-même va reprendre tout au long de sa vie lorsqu'il s'adresse à son réseau parisien¹¹. Ces représentations de Beaurecueil et de Godeau ne sont pas non plus éloignées de celles contenues dans d'autres productions textuelles de la même époque. Ainsi, dans *l'Astrée*, les paysages méditerranéens sont présents, parfois délectables, mais surtout épouvantables¹². Bien que postérieure à la lettre de Beaurecueil, la plus célèbre description de la Provence est sans doute celle du *Grand Cyrus* de Madeleine de Scudéry, où le paysage évoqué s'apparente à celui de la lettre adressée à Paulet¹³. L'emploi par Beaure-

¹¹ Les exemples pourraient être multipliés, tant Godeau s'épanche dans ses écrits sur son environnement physique, qui est tantôt un *locus terribilis*, tantôt un *locus amœnus*. Dans une lettre à Jean-Jacques Bouchard du 5 décembre 1637, il écrit qu'il est « confiné parmi des rochers » (Godeau *Lettres* 19) ; dans une dédicace de 1640 à ses diocésains de Grasse, Godeau fait mention des rochers et des précipices de son évêché, (Godeau *Paraphrase sur les épistres canoniques* non-paginé) ; dans un poème publié en 1663, l'évêque de Vence dépeint une retraite plutôt agréable : « Nos champs sont échauffez par les tiedes soûpîrs/ Que poussent dans leur sein les amoureux Zephirs,/ Et nos verds Orangers, par leurs haleines chaudes,/ Se parent de fruits d'or, de perles, d'émeraudes,/ Les roses tous les mois d'un éclat lumineux/ Couronnent richement leurs buissons épineux :/ Les oiseaux tous les jours sous les sombres feüillages,/ Font redire aux Echos leurs aimables ramages,/ Et nos petits ruisseaux roulant sur des cailloux./ Meslent leur sourd murmure à des concerts si doux » (Godeau « A son desert » 171).

¹² Hylas fait de la Camargue une île délectable et très fertile ; Alcidon décrit la Provence avec de grands et épouvantables rochers ; la mer est menaçante (Rossetto 121–136).

¹³ « Cependant plus nous aprochions du rivage, plus le Païs où nous allions nous sembloit agreable : car parmy mille Arbres differens dont le Païsage est semé, on voit à la droite de greffes roches steriles, qui sont paroistre davantage la fertilité des autres endroits. On voit aussi de ce mesme costé, une Montage dont le bas est couvert de grands Pins, et sur le sommet qui est fort droit, est une Tour d'une Structure irreguliere, qui toute antique

cueil de stéréotypes et d'images convenues témoigne de son souci de décrire une Provence familière, telle que se la représentent les destinataires de la lettre et des actions de Godeau. Il ne s'agit pas nécessairement de dépeindre avec exactitude le pays où le nouveau prélat habite, mais bien de le camper dans un décor que le public va reconnaître.

De la même manière, il traite des Grassois en termes péjoratifs, leurs discours livrant de grands assauts à sa stupidité¹⁴ et leur conversation étant de piètre qualité¹⁵. Ces commentaires sur les Provençaux sont largement publiés par Godeau lui-même, dans les premières années de son éloignement de Paris. On en retrouve des traces dans plusieurs lettres, où il parle à Richelieu de l'humeur fâcheuse des peuples¹⁶ ou alors de la barbarie qui

qu'elle est, donne beaucoup d'ornement à cet endroit du Paysage. De l'autre costé est un País plus uny, mais qui ne laisse pas d'estre entremeslé de Colines, de Valons, de Rochers, de Prairies, de Fontaines, et de Ruisseaux, et de faire cent agreables inegalitez de scituations differentes, qui rendent les Maisons qu'on y a basties tout à fait charmantes. De plus, on y voit une si grande quantité d'Oliviers, de Grenadiers, de Mirthes, et de Lauriers ; et tous les Jardins y sont si pleins d'Orangers, de Jasmins, et de mille autres belles, et agreables choses, que je ne croy pas qu'il y ait un País plus aimable que celui-là, ny où le Soleil donne de plus agreables Printemps ; de plus longs Estez ; de plus riches Automnes ; ny de plus courts Hyvers. Le Ciel y est tousjours si clair ; l'Air y est si pur ; les Fruits y sont si admirables ; [...] dans tout cét agreable Terroir, dont la veué est bornée par des Montagnes assez esloignées ; sur le sommet desquelles on voit de la Neige, quoy qu'on n'en voye presque jamais tomber au lieu où nous abordasmes. » (Scudéry 387–388).

¹⁴ « Les Consuls qui arrivèrent peu de temps après avec tout ce qu'il y avoit d'honnêtes gens en leur ville, leur imposèrent silence, pour nous faire ouÿr leurs harangues, qui livrèrent le plus fort assaut à ma stupidité, qu'elle eût soutenu jusques alors ; quelque grimace que je fisse, quelque peine que je misse à m'empêcher de rire, je n'en pus venir à bout. Il falut faire éclater le ris, et songer à quelque mauvais prétexte pour couvrir ma foiblesse ; vous verrez quelque jour la copie de ces actions célèbres. » (Beaurecueil « Lettre à Angélique Paulet du 1^{er} octobre 1637 » 1074). Je n'ai pas trouvé de traces de la copie des harangues que promettait Beaurecueil.

¹⁵ « En fin, si l'on pouvoit voler en ce paÿs, et si l'on se pouvoit passer de conversation, ce seroit le plus beau séjour du Monde. » (Beaurecueil « Lettre à Angélique Paulet du 1^{er} octobre 1637 » 1075).

¹⁶ À Richelieu, avant même d'avoir vu la Provence, il écrit qu'il « ne compte pour rien l'éloignement, le climat, les humeurs fâcheuses des peuples, la pauvreté » (Godeau *Lettres* 133). De plus, dans une lettre à Chapelain, Godeau raconte ce que son directeur de conscience lui a conseillé lorsqu'il voulait refuser l'évêché de Grasse. Il lui aurait entre autres parlé de la rudesse des gens avec qui il aurait à vivre (Godeau « Lettre à Jean Chapelain du 9 septembre 1639 » 465–472).

l'environne¹⁷. Ces passages semblent être le reflet des perceptions qu'avaient les élites parisiennes des Provençaux dans la première moitié du XVII^e siècle : des hommes et des femmes rustres, à l'écart de la civilisation¹⁸. À cette époque, l'opposition entre Paris et les provinces s'accroît dans les discours, le provincial étant présenté comme un être inférieur, sans puissance et sans raffinement. On assiste à une rigidification de la dynamique Paris/Provinces, la capitale étant de plus en plus considérée comme le seul lieu légitime de l'exercice du pouvoir¹⁹. Toutefois, comme le souligne Deborah Blocker, cette opposition entre le centre et ses marges ne doit pas être prise pour une réalité objective, mais plutôt comme une relation élaborée et diffusée par les acteurs sociaux. En comprenant cette lettre qui dénigre les Provençaux depuis son lieu d'énonciation, soit Beaurecueil, un noble provençal qui prend la parole pour Godeau, un parisien nouvellement promu évêque provençal, on peut y voir l'adhésion de Beaurecueil et la permanence de l'adhésion de Go-

¹⁷ « C'est beaucoup que mon stile ne se sente pas encore de la barbarie, dont je suis voisin ; et qu'ayant commencé une période en françois, je ne la finisse en provençal. » (Godeau *Lettres* 20) ; Lettre à Balzac du 25 octobre 1642 : « Je souhaite tous les jours que Balzac fût dans nos plaines, où l'ombre des Orangers lui inspireroit des pensées plus précieuses que tout l'or de leur fruit. Mais ce souhait me regarde principalement puisque je pourrais jouir de votre conversation, et m'y sauver de la barbarie qui m'environne. » (*supra* 346).

¹⁸ La civilisation étant ici entendue comme ce qui participe aux règles de la civilité, des honnêtes hommes — dont font partie Godeau et Beaurecueil. Ainsi, Chapelain n'hésite pas à se moquer des habitants de Provence et de leur ignorance : « Au reste nous avons ri icy de l'ignorance de vos libraires [...] » (Chapelain « Lettre à Antoine Godeau du 7 janvier 1638 » 240). Ces traits ressemblent à ceux qui seront fixés par les ingénieurs-géographes de Louis XIV, dans leurs rapports sur les provinces. Ils organisent leurs discours autour de trois thèmes : la soumission à la religion, la politesse des mœurs et la fidélité au monarque. Ils fixent ainsi des stéréotypes déjà bien établis dans la société parisienne, à un moment où le pouvoir central intervient en Provence pour la domestiquer (Éboli 20).

¹⁹ « La province comme lieu idéal où s'assemble et se morfond tout ce qui ne participe ni de la cour ni de la ville, apparaît, dès la première moitié du XVII^e siècle, dans d'innombrables mises en discours — comme si tous ceux qui circulaient (ou aspiraient à circuler) entre ces lieux de distinction et de pouvoir que sont la cour et la ville et leurs provinces respectives avaient éprouvé le besoin de dire leur(s) différence(s). » (Blocker en ligne). Sur la domination culturelle de la capitale sur les provinces, voir notamment Alain Corbin, « Paris-Province », Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, tome 2, Paris, Gallimard, 1997, p.2851–2888. Corbin définit entre autres la province comme une absence de Paris, ce qui la réduit inévitablement à une position marginale, culturellement oubliée.

deau au lieu de la centralité. Tous deux souhaitent être perçus comme participant à la culture du centre²⁰, et non comme des acteurs agissant dans la périphérie.

En inscrivant son texte dans la catégorie des relations de voyage, Beaurecueil effectue une opération particulière. D'une part, la relation de voyage implique un départ qui n'est pas définitif ; le voyageur part à la découverte de nouveaux pays, de nouvelles régions et revient à son lieu d'origine les raconter. Or, dans le cas de Godeau, il va s'établir en Provence et doit, selon les canons du Concile de Trente, y résider, de manière permanente²¹. Il n'est donc pas, *stricto sensu*, en voyage. D'autre part, il s'agit d'une littérisation d'un événement politico-religieux. En effet, la prise de possession d'un diocèse est un geste public, où l'évêque vient recevoir des pouvoirs spirituels et représenter l'Église, après avoir été nommé par le roi. Dans la lettre, ce geste perd de sa résonance politique et symbolique, pour faire place au pittoresque : les coutumes locales, le tempérament des habitants, la joie et la peur du peuple. De plus, la missive est copiée dans les recueils Conrart, ce qui peut être un signe d'une reconnaissance de son caractère littéraire (Schapira « Le poète » 147). Ainsi, Beaurecueil déploie autour de Godeau un décor stéréotypé, répondant certainement à l'idée que les destinataires de sa lettre se font de la Provence, et il littérarise un événement porteur d'enjeux de pouvoir, afin de séduire son public lettré et mondain. Cela a pour effet de réduire, en quelque sorte, la distance séparant désormais l'évêque de Grasse de son réseau parisien et de diffuser les attaches de Godeau avec le lieu du pouvoir central. Le choix de se représenter dans un espace local — un diocèse — pour un public du centre — les espaces de sociabilités mondains et littéraires parisiens —, témoigne de l'importance de ce centre, pour les acteurs en périphérie qui cherchent à y conserver leur puissance d'action.

²⁰ Le centre est ici entendu comme parisien, puisque c'est là que Godeau a débuté sa carrière. Il est certain que les lieux du centre, même Paris, ne sont pas immobiles. En effet, la cour demeure le lieu du centre, même en se déplaçant en périphérie. Ainsi, ce n'est pas au lieu géographique, mais plutôt symbolique qu'est Paris, que je fais référence.

²¹ Durant la sixième session du concile de Trente, le premier décret de réformation concerne la résidence des évêques dans leurs Églises : « De la Résidence des Prélats dans leurs Eglises, sous les peines du Droit ancien, & autres ordonnées de nouveau. » Décret de réformation, chapitre I, Session VI du Concile de Trente, tenue le 13 janvier 1547. Les évêques doivent donc s'éloigner des pouvoirs centraux, pour incarner à leur tour le pouvoir spirituel et temporel dans leur diocèse. Cette distance qui s'installe n'est pas choisie, elle est imposée par les canons et les devoirs associés à la charge épiscopale. Il y a donc un déplacement du centre — lieu d'où émane l'autorité — vers la périphérie — lieu où s'exerce l'autorité.

II. L'entrée épiscopale

La lettre de Beaurecueil accorde une large place à la description du bon accueil qui est réservé à Godeau lors de son voyage en Provence ; en effet, dans chacun des lieux où il se rend, Godeau est invité, visité ou acclamé. Cet accueil est fait par trois groupes : les élites locales, les ecclésiastiques et le peuple. Beaurecueil est attentif à montrer comment les nobles provençaux et les édiles locaux témoignent du respect au nouveau prélat. Ainsi, il est visité par le comte et la comtesse de Carcès, il fait bonne chère chez le juge de Lorgues et le gouverneur de Provence — Nicolas de l'Hôpital, maréchal de Vitry — lui fait « des civilitez incroyables » (Beaurecueil « Lettre à Angélique Paulet du 1^{er} octobre 1637 » 1071). Les consuls grasseois viennent le chercher à Cannes, à son retour des îles Ste-Marguerite et St-Honorat. À Grasse même, le commandeur Henri de Villeneuve-Thorenc, un noble de la région et le frère de Scipion de Villeneuve-Thorenc, le prédécesseur de Godeau, vient le voir²². Dans cette lettre, Godeau est présenté comme étant accepté par les élites politiques provençales, alors qu'il est un élément exogène, un évêque originaire des milieux parisiens imposé par le pouvoir central²³. De plus, il n'est pas issu de la noblesse ; il provient d'une famille bourgeoise et il a été avocat avant de recevoir son ordination. À l'époque, on croit encore que l'évêque doit gouverner son diocèse, et que les fils de nobles sont plus aptes à le faire, par leur naissance (Bergin « The Counter-Reformation » 53). Les travaux de Bergin ont effectivement mis en évidence la diminution du nombre d'évêques nobles, ainsi que les origines sociales plus diversifiées des prélats (Bergin « The Counter-Reformation » 56 ; *Church, Society and Religious change* 160). Il n'en demeure pas moins que Godeau doit se faire accepter par les élites locales, en raison de ses origines géographiques et sociales.

L'accueil des ecclésiastiques provençaux est tout aussi positif selon Beaurecueil. Pierre de Camelin, originaire de Sainte-Maxime en Provence

²² « La noblesse du voisinage commence à le visiter, et M. le Commandeur de Thorine, frère du défunt Evêque, le vint voir hier avec beaucoup de franchise, et de civilité ; ses proches luy ont aussi fait compliment. » (Beaurecueil « Lettre à Angélique Paulet du 1^{er} octobre 1637 » 1076).

²³ Il est intéressant de souligner que la Provence est un lieu qui produit une grande quantité d'ecclésiastiques. Alors qu'un diocèse comme Reims doit aller chercher des clercs dans les diocèses environnants, les régions du Dauphiné, de l'Auvergne et de la Provence produisent un surplus de clercs (Bergin *Church* 68).

et évêque de Fréjus depuis quelques semaines, régale Godeau, qui demeure tout le jour chez lui ; les principaux ecclésiastiques de son église viennent le rencontrer à Cannes pour l'accompagner à Grasse. C'est toutefois l'abbaye de Saint-Honorat qui offre une hospitalité des plus chaleureuses à Godeau :

M. de Grasse dit sa messe en ce St lieu, et fut convié à déjeuner par l'Abbé²⁴, qui dans une chambre jonchée de roses d'Espagne, de Jasmin d'Espagne, et de fleurs d'Oranges, fit couvrir la table d'une vingtaine de sorte de poissons inconnus, ornez de fleurs d'Orange et nous fit baigner dans l'eau de fleur d'Orange (Beaurecueil « Lettre à Angélique Paulet du 1^{er} octobre 1637 » 1073)

Cette description n'est pas anodine, puisque les îles de Lérins font partie du diocèse de Grasse, mais l'abbaye ne dépend pas de l'autorité de l'évêque. Beaurecueil représente cet accueil des ecclésiastiques afin de publier la reconnaissance des qualités épiscopales de Godeau. En effet, Godeau a été nommé très rapidement après son ordination à la tête de l'évêché de Grasse. Certaines critiques ont pu être formulées quant à ses capacités à accomplir sa charge ; de plus, il est important de noter que les précédents évêques de Grasse étaient issus des grandes familles de la région. La publication de cette reconnaissance de son nouveau statut permet de diffuser une image de Godeau qui est immédiatement intégré par ses confrères du sud de la France, sa légitimité en tant qu'évêque en Provence²⁵ n'étant pas remise en cause.

Enfin, Beaurecueil décrit à plusieurs reprises la joie des habitants à l'arrivée du nouveau prélat. À Cannes « le bruit des cris de joye fit cesser celui des tambours d'onze compagnies qui y sont en garnison » (Beaurecueil « Lettre à Angélique Paulet du 1^{er} octobre 1637 » 1071) et il est accueilli aux abords de la ville de Grasse par une armée d'enfants hurlant

²⁴ Il s'agit d'Honoré Clary de Pontevès d'Ubraye, qui meurt au début de l'année 1638.

²⁵ Pourtant, rien ne laisse croire que dans son diocèse, il ait été attendu avec impatience. En effet, les assemblées du chapitre de Grasse ne font mention nulle part de Godeau, de sa nomination ou de son arrivée. Par exemple, le 17 octobre 1636, le clergé du diocèse de Grasse est convoqué par le cabiscol Claude Bernard (vicaire-général et official) à une assemblée au-dessus de la sacristie et on ne parle pas de la nomination de Godeau. Archives départementales des Alpes-Maritimes, G 115, f^o 80 et 121. De plus, Doublet note que le 29 mai 1637, le clergé du diocèse de Grasse tient une assemblée où il n'est pas fait mention de Godeau (Doublet 96).

son nom ainsi que celui du roi²⁶. Dans toute la région — et pas uniquement dans son diocèse — Godeau est célébré²⁷. De fait, il est également question des acclamations publiques qu'il a reçues à Aix²⁸. Il semble que le nouvel évêque de Grasse a été attendu par les intellectuels locaux, comme en témoignent des lettres de Peiresc²⁹. Pour ce qui est du peuple, s'il est effrayé par la métamorphose de Beaurecueil en magistrat³⁰, c'est surtout la joie que l'auteur veut montrer. Ainsi, il écrit que cela lui était une consolation sensible « de voir la joye peinte sur le visage des Habitans, qui estoient entassez les uns sur les autres, pour voir leur Évêque, et qui estoient douze mille, ou dans une ruë, ou dans l'Église. » (Beaurecueil « Lettre à Angélique Paulet du 1^{er} octobre 1637 » 1074). Dans une Provence de convention, Beaurecueil a planté des habitants représentés comme une masse au visage peint, une masse spectatrice des événements ; le peuple immobile et entassé qui regarde son évêque prendre le pouvoir spirituel de son diocèse. Beaurecueil montre ici comment les diocésains acceptent Godeau comme évêque et reconnaissent sa puissance.

Pour montrer aux destinataires de la lettre, à Paris, le pouvoir de Godeau en Provence et dans son diocèse, il fallait un public. Beaurecueil a

²⁶ « [...] à demy lieuë de laquelle il fut rencontré par un Régiment de petis enfans armez, qui nous rompirent les oreilles de mille heurlades, et qui faisoient retentir l'air de mille, Vive le Roy, et Monsieur de Grasse. » (Beaurecueil « Lettre à Angélique Paulet du 1^{er} octobre 1637 » 1074).

²⁷ Dans le cas de la ville de Cannes, Godeau est non seulement célébré, mais en même temps que le roi. Il y a donc une association entre lui et le centre des pouvoirs politiques, les deux participant au même espace.

²⁸ « Il me semble que ma dernière lettre nous avoit laissez à Notre Dame de Grasse, et que je vous ay fait savoir les publiques acclamations avec lesquelles on a receu notre bon Evesque à Aix. Les souhaits qu'on y a faits à son occasion, et comme la satisfaction qu'il y a receuë, a égalé nos désirs, et nos espérances. » (Beaurecueil « Lettre à Angélique Paulet du 1^{er} octobre 1637 » 1070).

²⁹ « Ce nous est bien de l'honneur que Mr Godeau ayt daigné accepter l'evesché de Grace ; je ne l'avoys pas creu, sçachant le peu de revenu de la piece, mais le supplement de 2000 livres de pension sur Cahors a rendu l'affaire plus faisable et plus tollerable. », Lettre de Peiresc à Dupuy du 8 juillet 1636 (Peiresc 513). Voir aussi une lettre de Peiresc à Godeau du 28 octobre 1636, où il le remercie d'avoir accepté l'évêché de Grasse malgré son peu de revenus. Bibliothèque Inguimbertaine, Carpentras, MS 1873, f° 510.

³⁰ « Les Officiers du Sénéchal suivoyent après le dais, et je me mis avec eux ; le Peuple fut effrayé de voir un Gendarme vêtu de gris, métamorphosé en Magistrat, en un instant, et à la tête de leurs Officiers. » (Beaurecueil « Lettre à Angélique Paulet du 1^{er} octobre 1637 » 1074).

choisi de mobiliser toutes les strates de la population — le peuple, les hommes d'Église, la noblesse de robe et la noblesse d'épée — qui reconnaissent les qualités épiscopales de Godeau, ainsi que son pouvoir. Il reproduit sur papier l'entrée solennelle de l'évêque de Grasse en Provence et dans sa cité épiscopale³¹. Ce geste codifié d'entrer dans un espace — une ville, une province — permet au prélat de tisser des liens avec la communauté et représente une prise de possession³². Beaurecueil a mis en scène la reconnaissance de l'autorité de Godeau en Provence pour un public parisien, participant aux milieux du pouvoir. Il affiche ainsi l'adhésion — la sienne et celle de Godeau — aux lieux de puissance centraux. Il ne s'agit pas de représenter l'effet désiré — la reconnaissance du pouvoir de Godeau — comme étant accompli pour favoriser cette reconnaissance chez les Provençaux, puisqu'ils ne sont pas les destinataires de cet écrit³³. Il s'agit de faire croire à Paris que Godeau est reconnu et accepté comme évêque de Grasse. La construction de sa position épiscopale et provençale semble uniquement à l'usage de sa relation avec le pouvoir central parisien.

III. *Bonus pastor*

D'autres éléments de la lettre de Beaurecueil servent à la construction de la position épiscopale de Godeau. En effet, l'écrit s'ouvre sur le récit de la guérison miraculeuse d'une boiteuse par l'évêque de Grasse. Il s'agit d'un passage intéressant, car plusieurs mécanismes de publication sont présentés de manière assez limpide. Ainsi, Beaurecueil aurait déjà raconté cet événement à un membre de sa famille, Chaudbonne, mais il le raconte à nouveau à Paulet, car « La répétition de ces particularitez n'est jamais ennuyeuse » (Beaurecueil « Lettre à Angélique Paulet du 1^{er} octobre 1637 » 1069). D'une part, on comprend que la destinataire a déjà eu écho de ce miracle, puisqu'il insiste sur le fait que la guérison est réelle et non

³¹ Véronique Julerot a travaillé sur les origines médiévales de la première entrée de l'évêque dans la cité épiscopale, un geste performatif confirmant la possession du bénéfice par le prélat (Julerot 635–675).

³² C'est une manifestation de l'union entre l'évêque et ses diocésains. Sur les rituels d'entrée, voir Michel De Waele, « "Paris est libre" Entries as Reconciliations : from Charles VII to Charles de Gaulle », *French History*, volume 23, n°4 (2009), pp. 425–445 et Olivier Rouchon, « Rituels publics, souveraineté et identité citadine. Les cérémonies d'entrée en Avignon (XVI^e-XVII^e siècles) », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], n°77 (2008), mis en ligne le 27 novembre 2009. URL : <http://cdlm.revues.org/4362>.

³³ Je n'ai pas trouvé d'indices permettant de croire que cette lettre ait connu une circulation dans le sud de la France.

imaginaire. D'autre part, Beaurecueil prend la peine de la répéter, car l'histoire est plaisante — et non pas ennuyeuse — donnant ainsi l'exemple de ce que Paulet doit elle-même faire du récit : le répéter, le publier, car il est divertissant et véridique³⁴. En effet, Beaurecueil appuie son récit sur deux éléments censés le rendre incontestable. D'abord, la confession de la femme, qui la diffuse partout, et Beaurecueil lui-même, qui est un publicateur actif de la guérison en transmettant ce qu'il a vu et entendu. Ensuite, sa guérison, visible par tous. Or cette guérison n'est pas visible pour ceux à qui il s'adresse ; il mobilise donc le peuple. Dans le cas présent, le peuple, loin d'être une masse spectatrice et immobile au visage peint, est un acteur, un publicateur de la probité et de la piété de Godeau³⁵. En effet, ce sont ces deux qualités que la vieille femme impotente a reconnues dans le jeune prélat, deux qualités essentielles à un bon évêque, qui correspondent à l'idéal épiscopal. Quels échos ce miracle rencontre-t-il à Paris ? Une lettre de Jean Chapelain évoque l'événement en décembre 1637³⁶ et en août 1638³⁷, mais rien de plus.

Beaurecueil insère d'autres éléments dans sa lettre afin de renforcer la légitimité du nouvel évêque de Grasse, en faisant correspondre des dates marquantes de la vie de Godeau avec des moments importants de l'histoire immédiate de la Provence et de son évêché :

J'oublois à vous dire qu'on a remarqué que le jour de l'entrée de M. de Grasse en son Évêché, fut celui du départ de M. de Vitry de ce pays ; et il croit estre entré à Grasse un

³⁴ Même si quelques lignes plus loin, il proteste de leurs efforts conjugués par lui, Godeau et la comtesse de Bourbon, afin de ne pas ébruiter le miracle, ils n'ont rien pu faire contre la voix du peuple.

³⁵ En outre, la voix du peuple a porté très loin, à 400 km du lieu de l'événement, qui aurait eu lieu à Bourbon-l'Archambault selon Doublet, et qui se rend jusque dans Avignon et dans Aix (Doublet 92). Beaurecueil montre ainsi comment la renommée de Godeau s'étend tout au long de son chemin depuis Paris, grâce au peuple qui la diffuse.

³⁶ « J'ay frémé à ce que Mlle Paulet m'a dit du péril que vous aviez couru par l'indiscrétion de votre mule, et je veux croire [que] de l'avoir échappé, c'est le second des miracles que Dieu a résolu de faire par vous ou pour vous. » (Chapelain 179).

³⁷ « Néanmoins vous me dittes sur la fin qu'il faut un miracle pour repousser cette puissance ennemie et commencés là à estre de nostre opinion à bon escient. Mais, pour cela, je n'en désespère pas, puisqu'il n'est question que de faire un miracle, car ce ne seroit pas le premier que vous auriez fait [...] » (Chapelain 282).

pareil jour qu'il nâquit (Beaurecueil « Lettre à Angélique Paulet du 1^{er} octobre 1637 » 1076).

En associant l'arrivée de Godeau dans son diocèse et le départ du gouverneur de Provence, Nicolas de l'Hospital, maréchal de Vitry, Beaurecueil effectue un lien indirect entre les deux événements. Selon des témoignages de l'époque, Vitry n'était pas apprécié des Provençaux. Pitton décrit le gouverneur comme un homme qui ne respecte pas l'autorité du Parlement et qui fait montre d'injustice (Pitton 399)³⁸ ; dans ses mémoires, Charles de Grimaldi affirme qu'il est d'une humeur un peu violente (Grimaldi 30)³⁹ ; Sourdis le dépeint comme irascible et brutal (Sue 190) ; Doublet, quant à lui, souligne que Vitry est réputé très dur avec les Provençaux (Doublet 57). Même si la relation entre l'entrée et la sortie des deux hommes n'est pas expliquée, il n'en demeure pas moins que l'effet visé est de créer une légende autour du nouveau prélat⁴⁰. L'ajout d'une autre date, celle de sa naissance, qui correspondrait avec celle de son entrée dans la ville de Grasse, est encore plus explicite⁴¹. En effet, même si Godeau est évêque depuis plus d'un an, son arrivée à Grasse signifie son entrée officielle dans sa charge. La naissance physique de Godeau correspond en quelque sorte à sa naissance épiscopale, contribuant à légitimer sa position dans l'Église.

Enfin, l'adresse de Godeau est mise en lumière, soulignant encore une fois le bien-fondé de sa nomination comme évêque. Lors de sa rencontre avec le maréchal de Vitry, celui-ci commence à lui parler d'un conflit l'opposant à Henri d'Escoubleau Sourdis, l'archevêque de Bordeaux. De fait, Vitry est dans une situation critique, depuis qu'il s'en est pris physiquement à l'archevêque de Bordeaux, dans les premiers jours de décembre

³⁸ Il s'agit d'un ouvrage composé à l'origine de deux parties : une histoire laïque, publiée, et une histoire ecclésiastique, demeurée inédite. Cet ouvrage a été publié aux frais de la communauté d'Aix ; Pitton a reçu en remerciement 50 pistoles (Billioud 94).

³⁹ Le manuscrit original est conservé à la cote mss 798 (RA73) à la bibliothèque Méjanes d'Aix-en-Provence. Grimaldi a écrit ses mémoires en 1665.

⁴⁰ Le terme de légende prenant ici le sens utilisé dans la religion catholique, soit celui de la vie d'un saint. Voir le premier dictionnaire de l'Académie française (1694).

⁴¹ Godeau est entré dans la ville de Grasse le 28 septembre 1637. Selon Doublet, il est né le 24 septembre 1605 et les archives de l'Eure-et-Loire contiennent son acte de baptême, daté du 29 septembre 1605. Sans être tout à fait les mêmes, force est de constater que les dates sont effectivement quasiment identiques. Est-ce que Godeau aurait fait ce choix consciemment ? Cela s'avère impossible à affirmer. Si c'est le cas, cela participe à une stratégie de construction de son image très forte.

1636. Son geste a notamment retardé l'attaque contre les Espagnols pour la reprise des îles de Lérins. Selon Beaurecueil, Godeau a conservé l'honneur de la prélature sans choquer le gouverneur et en esquivant habilement le sujet délicat⁴². Il a mobilisé un exemple illustre, tiré de l'histoire ecclésiastique, mais aussi de l'histoire d'un évêque modèle, saint Ambroise de Milan, qui montre la soumission du pouvoir temporel au pouvoir spirituel. Godeau est représenté comme un digne membre de son corps ecclésiastique, maîtrisant les codes de la bienséance tout en faisant respecter l'Église par un individu qui l'avait gravement offensée.

Ces trois éléments — la guérison miraculeuse, les dates phares et l'habileté — contribuent à créer et à publier une légende autour de l'évêque de Grasse, qui n'est pas sans rappeler les vies de saints. De fait, depuis le Moyen-Âge, il existe une littérature qui présente le *bonus pastor*, sous forme de traités ou par des biographies d'évêques exemplaires ; cette littérature connaît un élan renouvelé au XVII^e siècle (Bergin « The Counter-Reformation » 47 ; Forrestal 171–173)⁴³. Beaurecueil construit par sa lettre une image de l'évêque de Grasse en tant que bon pasteur, conforme à l'idéal épiscopal afin de publier qu'il n'a pas usurpé sa fonction ecclésiastique. En effet, Sylvie Robic a montré dans son travail comment Camus et Godeau ont dû faire face à des critiques du fait qu'ils étaient prêtres et courtisans et que leur formation religieuse aurait été hâtive et superficielle (Robic 23–26). Elle démontre également comment Godeau a cherché, dans son oraison funèbre de Camus en 1653, à défendre la sincérité de ses convictions, plaidant ainsi sa propre cause (*supra* 27). Le récit de Beaurecueil participe à une opération de légitimation de la position de Godeau auprès d'un public parisien, en diffusant la sincérité de sa vocation et en le produisant en modèle épiscopal.

⁴² « [...] d'abord de Vitry luy parla de M. de Bordeaux, mais M. de Grasse se sauva avec tant d'adresse, que sans choquer l'humeur de cet homme, il conserva l'honneur de la Prélature, et luy dit, qu'il l'estimoit trop habile homme, et trop bon Chretien, pour mettre en doute qu'il n'honorât les Évêques, [...] Cela fit couper court le discours. » (Beaurecueil « Lettre à Angélique Paulet du 1^{er} octobre 1637 » 1071).

⁴³ Avec le concile de Trente, on accorde une grande importance aux évêques, mais sans définir clairement ce qu'on attendait d'eux ; les évêques vont eux-mêmes définir des modèles à suivre, comme Charles Borromée et François de Sales (Bergin « The Counter-Reformation » 46 ; Bergin « L'Europe des évêques » 511). Sur l'usage des vies exemplaires, voir Éric Suire, « Des usages des livres hagiographiques sous l'Ancien Régime », *Revue française d'histoire du livre*, n°133 (2012), p.87–104.

La lecture de cette lettre de Louis de Beaurecueil à Angélique Paulet permet d'appréhender la manière dont Godeau aménage son éloignement de Paris. Si le retrait du monde du prélat n'est pas mentionné, contrairement à d'autres productions textuelles émanant de lui ou d'un tiers, elle participe néanmoins à la construction d'une position d'homme retiré du monde. Le retrait est ici géographique, car elle établit la position épiscopale et provençale de Godeau. La construction de sa position épiscopale passe par une opération de légitimation, afin de montrer que le nouvel évêque n'a pas usurpé sa charge ecclésiastique, qu'il a les compétences et les qualités nécessaires pour gouverner un diocèse. Enfin, la lettre campe le Nain de Julie dans son nouvel environnement, le diocèse de Grasse et la Provence.

IV. Double action

Il est nécessaire de noter d'où vient le récit : il n'est pas de la main de Godeau, c'est un tiers qui prend la parole à sa place. L'écrit en lui-même ne livre pas d'indices sur ses conditions de production ; ce n'est pas possible de savoir avec certitude quelle part l'acteur principal — Godeau — a prise dans la création du texte. On peut toutefois supposer qu'il a dû à tout le moins relire et approuver la lettre avant son envoi, considérant l'importance de son contenu pour sa réputation. Est-ce que prendre lui-même la plume aurait pu nuire à son action ? Est-ce que le fait qu'un autre rapporte ses actions donne du crédit au récit et à la mise en scène ? Puisqu'il s'agit d'une opération de légitimation de la position de Godeau, il est possible que l'évêque de Grasse ait préféré qu'un autre écrive à sa place, afin que le récit ne soit pas mis en doute. Il ne s'agit pas de la seule opération qu'un tiers va mener pour Godeau au début de son épiscopat. Ainsi, en 1637–1638, le Père Hercule écrit de nombreuses lettres à Conrart où le prélat est mis en scène dans ses nouvelles fonctions. Il s'agit d'une pratique courante, de mettre à profit son réseau pour obtenir une faveur ou pour publier une position. En diffusant la représentation de Godeau intégré et accepté par les Provençaux, Beaurecueil expose les effets désirés comme étant accomplis. Toutefois, c'est à Paris que l'on veut représenter Godeau comme accepté et intégré, cette lettre ne connaissant pas de circulation — connue — en Provence. Il s'agit d'abord et avant tout d'une mise en scène destinée à un public parisien : ce retrait du monde représenté sert à aménager la distance réelle qui se forme entre lui et les lieux de pouvoir centraux et à diffuser la permanence de son adhésion à ces milieux. Godeau souhaite publier son nouveau statut épiscopal et provençal et maintenir son statut d'homme de lettres parisien.

Faire écrire ou laisser écrire sur soi pour conforter sa position dans les milieux parisiens, soit. Pour autant, on peut aussi considérer cette lettre comme une tentative d'insertion de Beaurecueil dans les milieux lettrés où évolue Godeau. Il s'agirait alors d'un service de plume. Comme il a été mentionné précédemment, cette lettre a été envisagée comme un écrit littéraire, de par sa position dans les recueils Conrart, mais aussi par sa destinataire. De fait, Angélique Paulet est une figure marquante des milieux lettrés parisiens, même si elle n'écrit pas elle-même, car elle est célébrée par plusieurs auteurs. On peut légitimement poser la question de l'action de la lettre de Beaurecueil : à qui rapporte cet écrit ? En effet, Godeau n'est pas représenté dans cette lettre comme un homme d'action. L'évêque de Grasse n'a pas de chair, pas de texture ; c'est un personnage désincarné, en surplomb, qui ne parle pas ou alors très peu. De plus, Beaurecueil doit demeurer avec lui pour l'aider dans son installation, notamment dans un procès avec le prévôt de son chapitre. Le lieu où Godeau s'établit n'est pas non plus présenté sous un angle valorisant, c'est un désert en ce qui a trait à la vie intellectuelle, les gens sont rustres et incivils.

Le magistrat provençal, en prenant la plume, expose à la fois ses compétences lettrées et sa capacité d'action politique devant le réseau parisien de Godeau. En mettant par écrit l'arrivée du prélat dans son diocèse, il devient son publicateur. Ce faisant, il accomplit une action qui pourrait lui permettre de s'insérer dans un réseau, le milieu lettré, qui ouvre sur d'autres lieux de pouvoir. En se conformant à ses pratiques, il démontre sa capacité à y tenir sa place⁴⁴. De fait, ce réseau repose principalement sur la compétence de ses membres dans les belles-lettres ; l'épistolier chercherait par la production d'un écrit soigneusement travaillé sur un acteur de ce milieu et par l'utilisation de ses codes, à faire valoir ses aptitudes à mettre sa plume au service des autres agents du réseau. Il semble que cette action d'insertion ait été un échec, car on ne trouve pas de traces de Beaurecueil dans le réseau lettré dans lequel il souhaiterait s'inscrire, ni même de véritables traces de lui à Paris. Toutefois, cet écrit demeure un témoin de l'importance qu'a Godeau dans les milieux lettrés parisiens, puisqu'on se sert potentiellement de lui comme d'un tremplin pour y accéder.

*

⁴⁴ À ce propos, voir le cas du Père Hercule examiné par Nicolas Schapira (« Le poète »).

La lettre de Beaurecueil à Angélique Paulet met en valeur les compétences lettrées de son auteur à partir d'un objet, Godeau. Ce dernier est servi par l'écrit de Beaurecueil, puisqu'il est représenté, mis en scène ; il est au centre de pratiques scripturaires mondaines, ce qui témoigne de son rôle et de sa place dans ces milieux de pouvoir parisiens. Cette lettre inscrit l'évêque de Grasse dans ses nouveaux univers, la Provence et l'épiscopat. Le portrait brossé par le magistrat est flatteur pour le nouveau prélat, qui incarne l'idéal épiscopal. De plus, il contribue à le retirer de l'espace géographique parisien, en maintenant son adhésion aux lieux de pouvoir de la centralité. Godeau a des intérêts dans cette mise en scène, car elle contribue à aménager l'espace — réel, physique — qui le sépare du réseau dans lequel il évolue à Paris. Ce faisant, Beaurecueil met également en évidence ses propres compétences d'écriture et ses capacités à participer pleinement au réseau lettré parisien de Godeau.

Le dévoilement des opérations mises en œuvre dans le cas de Godeau conduit à révéler un usage des lettres dans les rapports de pouvoir, soit la littérarisation du politique. Ce qui est marquant, c'est moins l'efficacité du discours que le choix effectué : l'adoption d'un discours littéraire dans des actions politiques et la transformation d'un événement politique en discours littéraire. Pour un individu ayant commencé sa carrière grâce à ses compétences lettrées, celles-ci peuvent être les seules armes dont il dispose, ce qui expliquerait cette stratégie. En effet, l'homme de lettres, dans le domaine des représentations, possède l'habileté de produire des écrits et des discours efficaces. Dans ce cas, l'auteur en question a également une charge ecclésiastique, et non la moindre puisqu'il est évêque. Il agit depuis sa position d'homme de lettres, et non épiscopale. Si l'écriture peut donner accès au pouvoir épiscopal, cette position n'est pas une finalité en soi ; les lettres constituent une voie pour se définir et s'affirmer socialement, pour agir, faire agir et faire croire, même en ayant atteint une charge publique très prestigieuse.

Université Laval

Ouvrages et fonds cités

« Procès-verbaux des assemblées du clergé du diocèse de Grasse », Archives départementales des Alpes-Maritimes, G 115, f° 80 et 121.

- Beaurecueil, Louis de Cormis de. « Lettre à Angélique Paulet du 1^{er} octobre 1637 », Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, Ms 4119, Recueil Conrart tome XIV, p.1069–1076.
- . « Lettre », Paris, Bibliothèque Nationale, Département des Manuscrits occidentaux, fonds Clairambault, 426, minutes diplomatiques mars-avril 1650.
- Bergin, Joseph. *Church, Society and Religious Change in France, 1580–1730*. New Haven: Yale University Press, 2009.
- . « The Counter-Reformation Church and Its Bishops », *Past and Present*, n°165 (novembre 1999), 30–73.
- . « L'Europe des évêques au temps de la réforme catholique », *Bibliothèque de l'école des chartes*, tome 154, n°2 (1996), 509–531.
- Beugnot, Bernard. *Le discours de la retraite : loin du monde et du bruit*. Paris: PUF, 1996.
- Billioud, Jacques. *Le livre en Provence du XVI^e au XVIII^e siècle*. Marseille: Imprimerie Saint-Victor, 1962.
- Blocker, Déborah. « Une “muse de province” négocie sa centralité : Cornille et ses lieux », *Les Dossiers du Grihl* [En Ligne], n°1 (2008), mis en ligne le 8 novembre 2008. URL : <http://dossiersgrihl.revues.org/2133>.
- Chapelain, Jean. « Lettre à Antoine Godeau du 20 août 1638 », dans Philippe Tamizey de Larroque (éd.), *Lettres de Jean Chapelain de l'Académie française : tome premier*. Paris: Imprimerie Nationale, 1880, 282.
- . « Lettre à Antoine Godeau du 7 janvier 1638 », Bibliothèque Nationale, Département des Manuscrits occidentaux, Manuscrits de Sainte-Beuve, NAF 1885, f°239–240.
- Chartier, Roger. « Loisir et sociabilité : lire à haute voix dans l'Europe moderne », *Littératures classiques*, n°12 (janvier 1990), 127–147.
- Corbin, Alain. « Paris-Province », Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, tome 2. Paris: Gallimard, 1997, 2851–2888.
- De Waele, Michel, « "Paris est libre" Entries as Reconciliations : from Charles VII to Charles de Gaulle », *French History*, volume 23, n°4 (2009), 425–445.

Doublet, Georges. *Godeau, évêque de Grasse et de Vence (1605–1672), première partie*. Paris: Librairie Alphonse Picard et Fils, 1911.

Éboli, Gilles. *Livres et lecteurs en Provence au XVIII^e siècle : autour des David, imprimeurs-libraires à Aix*. Méolans-Revel: Atelier Perrousseaux, 2008.

Forrestal, Alison. *Fathers, Pastors and Kings : Visions of Episcopacy in Seventeenth-century France*. Manchester: Manchester University Press, 2004.

Godeau, Antoine. « Lettre au cardinal de La Valette du 22 juin 1637 », Bibliothèque nationale de France, Département des Manuscrits occidentaux, fonds français 6644, f^o190.

———. « Lettre à Jean Chapelain du 9 septembre 1639 », Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, Ms 4113, Recueil Conrart tome VIII, p. 465–472.

———. « A son desert », *Poesies chrestiennes et morales*, tome 3, Paris: Pierre Le Petit 1663, 169–172.

———. *Lettres de M. Godeau, evesque de Vence, sur divers sujets*, Paris: Estienne Ganeau et Jacques Estienne, 1713.

Grimaldi, Charles de. *Mémoires de Charles de Grimaldi, marquis de Régusse, président au Parlement d'Aix*. Monique Cubells (éd.), Bordeaux: Presses Universitaires de Bordeaux, 2008.

Julerot, Véronique. « La première entrée de l'évêque : réflexions sur son origine », *Revue historique*, n^o639 (juillet-septembre 2006), 635–675.

Mathis, Rémi. « “Une trop bruyante solitude. Robert Arnauld d'Andilly, solitaire de Port-Royal, et le pouvoir royal (1643–1674) », *Papers on French Seventeenth-century Literature*, volume XXXVII, n^o73 (2010), 337–352.

Peiresc, Nicolas-Claude Fabri de. « Lettre de Peiresc aux frères Dupuy du 8 juillet 1636 », dans Philippe Tamizey de Larroque (éd.) *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, tome III. Paris: Imprimerie Nationale, 1890, 513.

———. « Lettre à Antoine Godeau du 28 octobre 1636 », Carpentras, Bibliothèque Inguimbertaine, Ms 1873, f^o510.

Pitton, Jean Scholastique. *Histoire de la ville d'Aix*. Aix: Charles David, 1666.

Richelet, Pierre. *Dictionnaire françois*. Genève: J-H Widerhold, 1680.

- Robic, Sylvie. *Le salut par l'excès : Jean-Pierre Camus (1584–1652), la poétique d'un évêque romancier*. Paris: Honoré Champion, 1999.
- Rossetto, Paule. « La Méditerranée dans l'*Astrée* », dans Giovanni Dotoli (dir.) *Les Méditerranées du XVII^e siècle*, Actes du VI^e colloque du Centre international de rencontres sur le XVII^e siècle, 13–15 avril 2000. Tübingen: Gunter Narr Verlag, 2002, 121–136.
- Rouchon, Olivier. « Rituels publics, souveraineté et identité citadine. Les cérémonies d'entrée en Avignon (XVI^e–XVII^e siècles) », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], n°77 (2008), mis en ligne le 27 novembre 2009. URL : <http://cdlm.revues.org/4362>.
- Schapira, Nicolas. « Le poète évêque, le moine, le financier et l'académicien : les usages de l'épistolarité au XVII^e siècle », *Revue de synthèse*, 6^e série, n°1–2 (2007), 141–164.
- . *Un professionnel des lettres au XVII^e siècle : Valentin Conrart, une histoire sociale*. Paris: Champ Vallon, 2003.
- Scudéry, Madeleine de. *Le Grand Cyrus*. Paris: Augustin Courbé, 1656.
- Sue, Eugène (éd.). *Correspondance de Henri d'Escoubleau de Sourdis, archevêque de Bordeaux*, tome 1. Paris: Imprimerie de Crapelet, 1839.
- Suire, Éric, « Des usages des livres hagiographiques sous l'Ancien Régime », *Revue française d'histoire du livre* n° 133 (2012), 87–104.